

La lettre des CCFF et des RCSC



**Bulletin d'information
des Comités Communaux Feux de Forêts
et des Réserves Communales de Sécurité Civile
de l'Hérault
N° 15 - Décembre 2011**

éditorial



La saison « risque feux de forêts » 2011 a été plutôt calme... et il y a eu plus d'hectares brûlés entre le 1^{er} et le 16 octobre, que pendant les mois d'été. Devons-nous à l'avenir tenir compte de cette donnée et nous préparer à patrouiller plus longtemps ? C'est une question posée.

Comme chaque année, nous n'avons pas eu en retour tous les bilans d'activité de vos CCFF respectifs. Sur 38 CCFF, seuls 25 ont retourné leur bilan à l'Association, ce qui tronque un peu les résultats. Mais sachez qu'à 25, vous avez parcourus 33 672 km en 2011.

574 bénévoles ont assuré 704 jours de patrouilles, 1000 patrouilles, qui représentent 3428 heures sur le terrain. A cela, il faut ajouter 148 bénévoles en vigie, pour 424 heures passées dans les 5 vigies dont disposent certains CCFF.

Vous êtes de plus en plus présents, efficaces, et l'utilisation des moyens radios s'est vraiment améliorée.

Merci pour ce temps que vous offrez, pour surveiller vos villages et nos forêts.

Et puis si c'est le 3^e éditorial que j'écris... cela signifie que c'est la fin du mandat du Conseil d'Administration actuel.

C'est l'occasion de faire un bilan. Pendant ces 3 ans, l'Association a beaucoup progressé. C'est le résultat d'un énorme travail accompli par cette équipe et je tiens à la remercier.

Qu'avons nous entrepris, réalisé, tous ensemble pour cette Association ?

En « Formation », nous avons maintenu toutes les formations qui existaient, et nous en avons même proposé 3 supplémentaires: l'information aux risques inondation, qui s'adresse essentiellement aux bénévoles des Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC), l'information des nouveaux bénévoles, leur expliquant leur rôle dans un Comité Communal Feux de Forêts (CCFF), et la présentation de l'Association Départementale et ce qu'elle peut apporter aux différents CCFF, et la fameuse journée baptisée « radio, topo, rando », journée qui est à chaque fois un grand moment de convivialité, de jeux basés sur l'utilisation de nos postes radios, la lecture des cartes DFCl, et le partage d'un pique-nique pour déjeuner.

La commission « Matériel », a proposé pour la 1^{re} fois un catalogue des textiles de base, et autres accessoires, suivant vos demandes.

Côté radios, elle a doublé le nombre de postes et elle a aussi œuvré pour obtenir de nouvelles aides afin de pouvoir investir dans de nouveaux émetteurs-récepteurs, plus performants, et qui surtout se rechargent avec les batteries de vos véhicules.

Le grand incendie de Fontanès du 30 août 2010, nous a fait réfléchir sur le manque d'autonomie de nos radios.

Cette commission a remis 3 véhicules pendant ce mandat, le premier à Galargues en 2009, le deuxième à Assas en 2010, et le dernier à Montaud en 2011. Cette commission fait tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir de nouveaux véhicules. La commission « Création de CCFF et de RCSC » a pris de nombreux rendez-vous auprès des Maires pour expliquer ce qu'est un CCFF et/ou une RCSC, et comment l'Association peut aider à la mise en route de ces structures communales. Elle a également rédigé 2 plaquettes explicatives à l'intention des maires.

Saint-Drézéry, Murviel-les-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques, Gabian, Montagnac, Montpeyroux... ont créé des CCFF, et d'autres communes sont en train de nous rejoindre, Guzargues par exemple.

4 communes ont mis en place une RCSC : Le Triadou, St-Clément-de-Rivière, Clapiers, Grabels et actuellement 3 autres sont en cours de création.

La commission « Communication » a fait un énorme travail pendant ces 3 ans : plaquettes, bilans, catalogues, panneaux, banderoles, logos, guide du bénévole, lettres de fin d'année, invitation des officiels à l'AG sous forme de cartes postales originales, diaporamas, nouvelles cartes de membres, etc... C'est un travail qui demande des connaissances professionnelles et nous avons la chance que le responsable de cette commission, André Farizon, les possède. Ce serait une énorme dépense pour l'association que de rémunérer un maquettiste pour exécuter tout ce travail. Cette commission fourmille d'idées... elle en a encore plein ses tiroirs...

La commission « sensibilisation », a, pendant ces 3 années, été présente sur des sites « grand public ». Nous avons rencontré les touristes sur les aires de repos de l'autoroute A9 (Ambrussum et Fabrègues), à Saint-Guilhem-le-Désert, à Minerve, au lac du Salagou et sur les plages dans le cadre des « villages prévention », à Vias, à Marseillan-Plage, Cap d'Agde et au château de Restinclières, 3 bulletins météo sur France 3.

Pendant ces 3 ans, elle aura aussi sensibilisé plus de 2000 scolaires sur le risque feux de forêts, ce qui demande beaucoup d'heures de présence aux bénévoles qui se rendent dans les écoles, quelques fois à l'autre bout du département (Minervois).

Pendant ces 3 ans j'ai été fière de faire partie de cette équipe qui ne compte pas ses heures, qui se retrouve toujours avec plaisir et enthousiasme. Merci à tous.

Je termine cet éditorial en vous souhaitant à vous et vos familles une bonne année 2012.

Chantal Chapuis, Présidente de l'ADCCFFH



journée sécurité intérieure

participation de l'adccffh à la journée de sécurité Intérieure



Pour la première fois cette année l'ADCCFFH a été invitée à la Journée de Sécurité Intérieure qui s'est tenue le samedi 8 octobre au centre commercial Odysseum.

Cette manifestation nationale, organisée tous les ans en octobre par le Ministère de l'Intérieur, permet à toutes les forces de sécurité (gendarmes, policiers, pompiers, Croix-Rouge, Protection Civile, Sécurité Routière...) d'aller à la rencontre de la population.

Outre la visite de stands et la présentation de véhicules d'intervention, le public a ainsi pu assister à différentes démonstrations du savoir-faire de ces spé-



cialistes de la sécurité, professionnels ou bénévoles : intervention de sapeurs-pompiers en milieu périlleux, en cas de risque chimique et sur feu naissant, simulation d'un accident de deux-roues, organisation d'un poste médical avancé, gestes de premiers secours et utilisation d'un défibrillateur, techniques de la police scientifique, utilisation d'un chien d'intervention pour neutraliser un malfaiteur ou rechercher des produits stupéfiants et, clou de la journée, intervention du GIPN pour une prise d'otages dans un bus...



Pour ce qui nous concerne, une dizaine de membres de l'association et des comités de Montferrier, Sussargues, Jacou, Grabels, Prades-le-Lez, ainsi que Montaud et Galargues avec leur véhicule, s'étaient mobilisés. Un grand merci à tous.

Toute la journée nous avons ainsi pu faire connaître notre action à un public, plutôt citoyen, qui, dans sa grande majorité ignorait notre existence. Quelques personnes ont semblé particulièrement intéressées et viendront peut-être grossir nos rangs.

Même si notre stand n'a pas été le plus fréquenté, notre invitation à cette manifestation prouve surtout



que l'Association Départementale et les CCFF sont reconnus par les autorités comme faisant partie intégrante des acteurs de la sécurité civile.

*Catherine Mallet,
membre du Conseil d'Administration*

toute dernière minute...

Suite à la démarche d'un membre du Bureau, un courrier du 24 novembre 2011, de M^{me} Hélène Mandroux, Maire de Montpellier, nous fait part :

sur sa proposition le Conseil Municipal a inscrit une subvention de 500 € au bénéfice de notre association pour l'année 2011, lors de sa séance publique du 3 octobre 2011.

L'association et sa Présidente remercient vivement M^{me} Mandroux et son Conseil Municipal.



la parole est...

...hé, là-bas dans le fond, avez-vous des questions ?



« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial », selon l'avis du Conseil économique, social et environnemental du 24 février 1993.

Cette action que vous menez dans vos CCFF respectifs sous la direction du Maire de votre commune, responsable de vos activités, doit être bien lisible et bien encadrée. L'ADCCFF de l'Hérault, dans le cadre de ses formations, vous permet d'acquérir la technicité et les compétences nécessaires afin de proposer au Maire votre libre engagement pour la prévention des incendies de forêt sur le territoire communal.

Mais attention à vos propos et à vos interventions, ce n'est pas parce que vous portez la tenue orange et que vous patrouillez le week-end en période à risque que vous pouvez prétendre à « la connaissance absolue ». D'autant que porter la tenue vous rend visible, vous met en avant et vous expose à réaliser des interventions auprès d'autrui et à répondre à d'éventuelles questions. Etes-vous certains d'avoir eu la bonne réponse ? D'être intervenu strictement dans le cadre de votre mission ?

Vous représentez avant tout le Maire de votre commune. C'est principalement en son nom que vous intervenez ou que vous renseignez le public dans le cadre de la prévention des incendies de forêt.

Votre Maire a récemment été destinataire d'une note de la DDTM lui rappelant les principes et les différences entre les « incinérations de végétaux » et « les incinérations de déchets végétaux, ou déchets verts ». Les premières qui comprennent les brûlages pastoraux et les travaux forestiers sont réglementées par l'arrêté préfectoral permanent d'emploi du feu pour la prévention des incendies de forêt. Les secondes qui concernent les « déchets des jardins particuliers » sont strictement interdites par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. En avez-vous eu connaissance ? Je souhaite que oui. Et même dans ce cas, pensez-vous avoir suffisamment de données et d'éléments pour vous permettre d'intervenir en sérénité sur le terrain et de confirmer à une personne : « Vous pouvez ou vous ne pouvez pas brûler ! » et expliquer pourquoi.

Une des forces de l'ADCCFF de l'Hérault est de proposer des formations collectives à tous les bénévoles,

afin qu'ils aient le même niveau de connaissance. Grâce à ces formations vous allez pouvoir apporter à votre commune et sous l'autorité de votre maire, une plus-value sur l'ensemble des questions de prévention des incendies de forêt, de sécurité publique et de prévention des risques en général.

Je vous rappelle que c'est vous qui êtes sur le terrain et qui devez répondre, mais que c'est toujours sous l'autorité et la responsabilité du Maire que vous agissez.

Formez-vous, informez-vous pour que votre libre engagement en direction d'autrui ne soit pas vain et brouillé, mais porteur d'un message unique et clair pour la prévention des incendies de forêt.

Je reste bien sûr à votre disposition pour essayer de répondre à toutes vos questions, même celles qui viennent du fond de la salle...

Marc CLOPEZ, Chef-Technicien DFCI ; DDTM34

Abréviations :

ADCCFF : Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt ;

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer ;

DFCI : Défense des Forêts Contre l'Incendie ;

CCFF : Comités Communaux Feux de Forêt.

26 juillet 2011 :

30^e anniversaire, stèle jeanjean,



Inauguration d'un panneau mis en place par la commune de Clapiers, à l'occasion des 30 ans de la disparition du sapeur André Jeanjean, en présence de la famille et de M. Maurel, maire de Clapiers.

a.g. adccffh - bilan saison/assurances

assemblée générale
du 9 avril 2011 à saint-drézéry



M^{me} Lenglet sous-préfète, M^{me} Barthélémy représentant la DDTM34, le Colonel Risdorfer Directeur du SDIS34 et de nombreux Maires et Conseillers Généraux nous ont fait l'honneur de participer à cette assemblée générale. Dans son rapport d'activité la

Présidente Chantal Chapuis a longuement évoqué les journées du 30 et 31 août 2010 et l'action des 50 membres des CCFF issus de 15 communes, venus assister les secours durant le grand incendie de Fontanès.

La Présidente précise que les CCFF étaient également mobilisés durant les trois mois d'été en effectuant 3800 heures de patrouille et en parcourant 30 000 km avec leurs véhicules de surveillance mais aussi hors saison en intervenant dans 18 classes pour sensibiliser près de 400 enfants à la préservation de la forêt.

Le Trésorier Jacques Lignon détaille les postes de charges et de produits de l'exercice 2010 qui dégagent un résultat positif de 574 €.

Après l'intervention des représentants des collectivités et services de l'Etat et celles des maires, M^{me} Galabrun-Boulbes, Maire de St-Drézéry invite tous les participants à un apéritif offert par la commune.

Gilles Dutau, vice-président opérationnel



sortie du territoire communal et assurances

La réunion des animateurs et responsables CCFF du 22 octobre 2011 à Assas a permis de préciser un point capital lié à la nature juridique spécifique des CCFF : celui-ci n'étant pas une association loi 1901, mais une structure municipale, placée sous la responsabilité juridique exclusive du maire de la commune.

Les membres du CCFF ont le statut de « collaborateurs occasionnels du service public », à ce titre ils doivent être couverts dans l'exercice de leurs missions par les assurances de la commune : « responsabilité civile » et « décès, invalidité (prévoyance) ».

Seul le maire ou l'un de ses représentants peut autoriser la sortie d'une patrouille CCFF à l'extérieur du territoire communal. Sans cette autorisation la garantie d'assurance « prévoyance » peut ne pas être acquise en cas d'accident corporel grave.

Un courrier a été envoyé en début de

saison 2011 pour demander aux maires d'accorder ou non l'autorisation de sortie de leur CCFF à l'extérieur de la commune en limitant le cas échéant l'autorisation aux communes limitrophes. Pour assurer votre propre sécurité demandez à votre responsable ou à votre animateur de vous informer de la décision prise par le maire de votre commune.

Gilles Dutau, vice-président opérationnel





élections

un nouveau conseil d'administration en 2012

A quoi sert le Conseil d' Administration ?

Le conseil d'administration comprend 21 membres élus pour trois ans par l'assemblée générale.

C'est l'instance chargée de diriger l'Association en définissant les orientations principales et en effectuant les choix importants pour la vie de l'Association.

Le Conseil d'Administration doit élire parmi ses membres le Bureau de l'Association, c'est-à-dire : le Président, les Vice-Présidents, les Trésoriers et les Secrétaires.

Qui peut être candidat ?

Chaque membre d'un CCFF ou d'une RCSC figurant sur la liste transmise par le maire de la commune à l'Association Départementale peut-être candidat à condition de pouvoir justifier d'une appartenance de 12 mois minimum au CCFF ou à la RCSC (article 10 des statuts)

Quel est le temps de présence ?

Le Conseil d'Administration se réunit en général trois ou quatre fois dans l'année. La séance dure

en moyenne 2h30 et se déroule au siège de l'Association à Prades-le-Lez.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent aussi s'ils le désirent faire partie des différentes commissions de travail de l'Association.

Comment faire pour être candidat ?

Les lettres de candidature doivent être adressées par voie postale impérativement, avant le 15 février 2012 (cachet de la poste faisant foi).

Les lettres candidatures pourront être accompagnées d'une profession de foi.

L'Association confirmera ensuite individuellement la bonne réception des candidatures et organisera une réunion d'information des futurs administrateurs le samedi 25 février à 14h30 dans ses locaux de Prades-le-Lez.

Conditions d'élection

Les membres présents ou représentés à l'assemblée générale procèdent à une élection à bulletins secrets : les 21 candidats au Conseil d'Administration obtenant le plus de voix exprimées seront élus

Prochaine Assemblée Générale le 31 mars 2012 à Teyran salle des Fêtes

(route de Vendargues), à côté du gymnase Gilbert Bezon

organisation des élections

Un courrier a été adressé à tous les maires le 23 novembre 2011 avec la liste des membres des CCFF et RCSC inscrits dans le fichier de l'Association. Cette liste a été complétée et modifiée par les communes et retournée à l'Association courant décembre 2011.

Cette liste constituant la liste définitive des votants à l'assemblée générale du 31 mars 2012 est consultable au siège de l'Association.

L'identité des votants devra être établie lors du vote par la présentation de la carte de membre ou d'une carte d'identité nationale.

Conformément à nos statuts les pouvoirs seront acceptés au sein d'un même CCFF dans la limite de cinq, ces pouvoirs devront être accompagnés d'une photocopie de la carte de membre ou de la carte d'identité de celui qui donne le pouvoir.

Les convocations à l'Assemblée Générale accompagnées de la liste des candidats au Conseil d'Administration et du règlement de vote vous seront adressées par courrier début mars 2012.

Le Conseil d'Administration du 26.11.2011 a validé cette organisation.





commissions

communication...

C'est un inventaire à la Prévert :

Beach-flag (plume ou voile) : ce système permet de mieux nous repérer lors de manifestations ou expositions ;

Bilan 2010 : comme tous les ans, c'est le bilan de nos actions pour la saison ;

Carte membre : modernisation et sécurisation de cette carte. Mise au format carte bancaire, enregistrement et validation sécurisés ;

Agenda 21 (Réseau Départemental regroupant 40 collectivités agissant pour le développement durable) : la Présidente à la demande du Conseil Général, a présenté un diaporama sur nos activités ;

Diplôme de formation de base : nous avons décidé de moderniser ce diplôme que l'on donne aux bénévoles. Le précédent avait le mérite d'exister, mais n'était pas très graphique ;

Invitation des officiels à l'AG : là aussi, nous avons inventé une présentation de cette invitation afin de la rendre plus attractive ;

Diaporama JSI (Journée Sécurité Intérieure) : fabrication d'une présentation spécifique à cette manifestation ;

Logos AD+RCSC : actualisation du logo avec intégration de la RCSC. Création du logo RCSC ;

Têtes de lettres : changement de logo et actualisation des données ;

Fascicule formation radio : fabrication d'une nouvelle couverture pour le rendre plus attractif ;

Site internet : fabrication et mise en ligne. Dominique Goubet, bénévole aux Matelles accepte la mission de compléter ce site et nous former pour assurer les mise à jour de l'actualité ;

Tampon : modernisation du tampon de l'AD ;

Lettre 15 : vous êtes en train de la lire ;

Catalogue textile : avec de nouveaux produits et donc une nouvelle mise en pages.

C'est tout !!!...

Je remercie Catherine, Chantal, Magali, Gilles, Jean-Pierre, Jean-Marie.

Un merci particulier et chaleureux à Dominique Goubet qui rejoint l'équipe ComCom et nous donne le maximum de son temps malgré son activité professionnelle très intense.

Nous avons mis beaucoup d'espoir sur la Région pour qu'elle nous aide. La Présidente et moi-même avons rencontré M. Bourquin, Président de la Région. Il nous a demandé de lui adresser un courrier, ce que nous

avons fait et, depuis aucune réponse... M. le Président, si vous lisez ces quelques lignes, sachez que, nous, bénévoles, sommes toujours disponibles, et avons besoin de subventions afin que nos actions soient toujours plus efficaces pour protéger notre environnement.

La commission a d'autres projets dans ces cartons, à suivre après...

André Farizon
Vice-Président aux relations extérieures
et Président de la Commission Communication.

...sensibilisation écoles...

Les chiffres de l'année 2011 sont supérieurs à ceux de 2010.

Sur 45 écoles primaires contactées en février, 19 ont répondu favorablement.

Notre action a été menée par 9 animateurs de l'ADCCFFH dans 36 classes représentant un total de 1005 élèves du CE2 au CM2.

Nous constatons toujours un grand intérêt de la part des enseignants et des élèves participant à ces journées, nous les en remercions.

sensibilisation grand public...

11 juin, Aigne : accompagnement d'une randonnée pour une cause humanitaire.

16 juillet, autoroute A9, aire de repos de Fabrègues : (Entente pour la Forêt Méditerranéenne + 8 bénévoles).

28 juillet, Village Prévention à Vias : 5 bénévoles.

13 août, St-Guilhem-le-Désert : 11 bénévoles.



commissions

...et matériel



Tenues : nous avons constaté avec satisfaction que la grande majorité des bénévoles est équipée de la tenue complète CCFF et que celle-ci est portée à l'occasion des missions sur le terrain pendant la saison feux, lors des stages, et des diverses réunions (Assemblée Générale et autres).

L'effort est à poursuivre.

Le catalogue textiles 2012 est modifié et des articles sont ajoutés en raison des demandes des bénévoles (sweat-shirt et veste polaire).

Une commande de vêtements sera effectuée début janvier 2012.

Radios : grâce à une subvention du Conseil Général de l'Hérault concernant les moyens radios, l'Association a pu faire l'acquisition de 10 postes radios mobiles de type CM 140, d'une puissance de 15 à 25 watts, alimentés par la batterie des véhicules, ce qui permet d'avoir une constante autonomie et de meilleures liaisons.

Nous allons autant que possible continuer d'équiper d'autres CCFF intéressés.

Véhicules : lors de l'Assemblée Générale du 9 avril 2011 qui a eu lieu à Saint Drézéry, s'est déroulé la remise des clés d'un véhicule 4X4, pick-up, Mercedes, à la commune de Montaud (don du Conseil Général).

Nous faisons tout pour que la dotation en véhicules se poursuive.

Jean-Claude Tual, président de la commission matériel.
René Hatot, commission matériel

3 ans de merci...

Je tiens, d'abord, à remercier nos partenaires dans la mise en place de nos formations :

Les officiers, sous-officiers et les formateurs du SDIS34 ; M. Clopez, de la DDTM34 ; G. Jourdan et J.-P. Olivarès, (Responsables des CCFF du Triadou et de Grabels), qui ont assuré l'information sur les RCSC. Sans vous, la formation de nos bénévoles n'aurait pas été possible.

Merci à tous les Maires, Députés, Conseillers Généraux, aux représentants de la DDTM, au Directeur du SDIS 34, aux représentants de la Préfecture, qui assistent à nos AG, et ainsi reconnaissent notre investissement bénévole.

Merci aux municipalités qui nous accueillent pour nos AG, pour nos formations, nos réunions de fin de saison, nos journées « radio-topo-rando » : Assas, Jacou, Grabels, Le Triadou, Vendargues, St-Drézéry... et prochainement Teyran.

Merci à nos partenaires qui nous ont aidé financièrement. C'était la 1^{re} fois que l'association faisait une démarche de partenariat. Merci à Urbaser, System U, et à M. Domergue, député de l'Hérault

Merci à l'entreprise Garrot-Chaillac qui nous a remis du matériel de bureau, et un grand merci à Macif-Prévention, qui nous a offert des gilets pour les RCSC, des brassards pour les CCFF, et nous a permis de réaliser nos nouvelles cartes de membres.

Certains membres du CA pour des raisons personnelles ne se représenteront pas à l'élection du prochain CA :

- Martine Albert, a beaucoup œuvré pour les formations, rédigé tous nos compte-rendus, et géré toutes nos cérémonies : remise de diplômes, apéritif, mise en place de nos AG, etc...

- René Hatot, a toujours été présent pour la commission matériel, très efficace, toujours disponible, attentionné et souriant.

- Jacques Lignon, a tenu notre trésorerie de main de maître. Il n'a pas compté ses heures, venant même travailler le week-end à l'Association. Cette charge devient de plus en plus lourde, l'association progressant ; il faut gérer tout cela avec beaucoup de rigueur.

Tous les trois, vous allez manquer au CA de l'association. Vous avez effectué un formidable travail, et du fond du coeur, au nom de tout le CA, je vous en remercie.

Chantal Chapuis, Présidente de l'ADCCFFH

Une partie des membres du Conseil d'Administration 2009-2012



formations

Le 22 janvier 2011, un après-midi d'information des nouveaux bénévoles à Grabels a réuni 18 personnes.

Les formations ont à nouveau été proposées par l'ADCCFFH avec les constants et généreux concours du Service Départemental d'Incendie et de Secours, situé à Vailhauquès ; de Marc Clopez, technicien forestier DDTM34 ; de Jean-Pierre Olivares, (responsable du CCFF de Grabels) pour l'information sur les RCSC ; ainsi que le Centre de Secours de Saint-Mathieu-de-Trévières. 45 bénévoles CCFF et RCSC ont participé aux six modules proposés.

Ces modules sont intégralement repris dans le planning de formation 2012, mais il y a une nouveauté ! En effet, avec l'accord du Commandant Philippe Brun (SDIS) et celui du Major Norbert Lopez (Chef du Centre de Secours de Saint-Mathieu-de-Trévières) le lieu des stages a été modifié. *La majorité de la formation 2012 se déroulera à St-Mathieu-de-Trévières.*

Martine Albert, Présidente de la Commission Formations

Le 21 janvier 2012, à Grabels de 14h30 à 17h, une **information** sur le CCFF sera proposée aux **nouveaux adhérents** ; elle leur permettra de mieux appréhender le contenu de leur engagement.

Comme en 2010, la journée « radio-topo-rando » a connu un joli succès. 30 personnes ont randonnée à La Cadoule (Vendargues), utilisé les cartes DFCI et les moyens radio, répondu à des quizz et partagé un déjeuner sous la pluie dans une franche et bonne humeur. Merci à J.-L. Clerc et P. Nagel et à la commune de Vendargues qui nous a accueilli et offert le repas.



PROGRAMME FORMATION 2012

MODULE 1 - Lieu :

CS de St-Mathieu de Trévières.
formation générale de base et place des CCFF
1 journée (8h30-17h), le **samedi 4 février**

MODULE 4 - Lieu : Base Prades-le-Lez.

Emploi des moyens radio.
½ journée (14h30-17h30)
le **jeudi 24 mai**

Le risque inondation

Lieu : CS de St-Mathieu-de-Trévières
½ journée (8h30-12h)
le samedi **25 février**

MODULE 2 - Lieu : CS de St-Mathieu.

initiation à la topographie : formation théorique et pratique.
1 journée (8h30-17h), soit le **samedi 28 avril**
soit le **samedi 5 mai**

PSC1 Lieu : CS de St-Mathieu-de-Trévières

(Prévention Secours Civiques)
et initiation à l'utilisation du défibrillateur.
2 jours obligatoires (8h30-17h30)
les **vendredi 2 et 9 mars**

Inscriptions

auprès de vos animateurs
ou directement au secrétariat de l'association

04 67 59 77 17

**impérativement avant
le 20 janvier 2012**

MODULE 3 - Lieu : Grabels.

Débroussaillage, emploi du feu, réglementation.
Les risques majeurs - DICRIM - DDRM - PCS
½ journée (8h30-12h.) le **samedi 17 mars**

PSC1 Lieu : CS de St-Mathieu-de-Trévières

(Prévention Secours Civiques)
et initiation à l'utilisation du défibrillateur.
2 jours obligatoires (8h30-17h30)
les **samedi 3 et 10 mars**



PREVENTION



8

Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt et des Réserves Communales de Sécurité Civile de l'Hérault (ADCCFFH) ●
BP 1 - 34830 Clapiers ● Bureaux : 8, ZA les Baronnes ● 34730 Prades-le-Lez ● Tél. 04 67 59 77 17 ● Fax 04 67 59 78 32
● Courriel : adccffh@wanadoo.fr ● Site internet : www.ccff-herault.org ● Responsable de publication : Chantal Chapuis
● Réalisation : adccffh ● Impression : Impact'Imprimerie